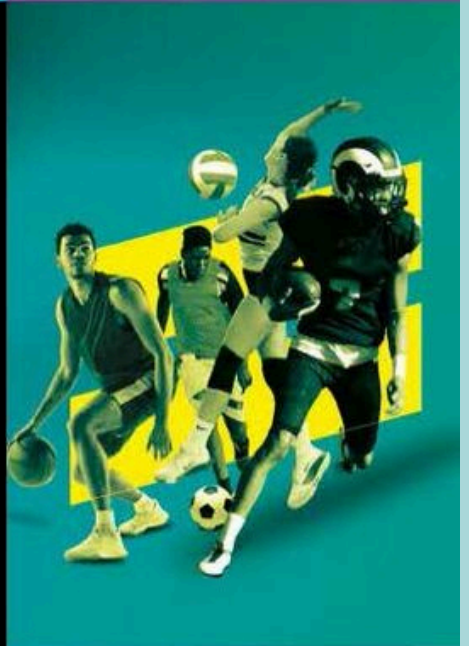




ACTIVITES CYCLISTES ET DE PLEINE NATURE 2025



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
VENDÉE

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

PASS SPORT
#OpéDécouverteUfolep2023

Mot introductif

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2024 vient de se terminer et nous voici déjà projetés en 2025 ; oui, une saison passe très vite ! Cette saison 2024-2025 nous avons un grand changement coté assurantiel, tout cela a été fait pour que notre fédération soit dans les règles, et de cela il en découle des changements, entres autres pour les activités cyclo qui voient arriver le PASS.

L'année 2025 commence de la meilleure manière avec un nombre important d'épreuves inscrites à tous les calendriers des activités cyclistes, cela est dû à la motivation des clubs organisateurs et surtout de leurs bénévoles, donc je tenais à tous les remercier personnellement en ce début de saison.

Soyons réaliste quand même tout n'est pas simple dans ce monde ou l'individualisme, manque de respect et division sont présents dans notre quotidien alors que les valeurs de notre fédération que nous défendons sont tout le contraire : **solidarité ,respect de l'autre , convivialité !**

Je me répète peut être par rapport à l'année passée mais ces valeurs sont vraiment importantes pour nous tous , et c'est grâce à nous tous qu'elles pourront perdurer au sein de notre fédération !

Moi-même ainsi que toute l'équipe du comité, nous vous souhaitons une bonne année 2025 sportive et qu'elle puisse vous apporter joie, bonheur et que tous vos projets puissent se réaliser

VIVE L'UFOLEP !

Bruno Gaborieau

Président du Comité Départemental UFOLEP de Vendée

Retrouvez toutes les informations et mises à jour officielles tout au long de l'année sur notre site internet - rubrique "sportives" CYCLOSPORT et/ ou VTT

UFOLEP Vendée

**Maison des Sports
202 Bd Aristide Briand
85000 LA ROCHE SUR YON
07 71 06 57 24 ufolep.85@gmail.com
<https://cd.ufolep.org/vendee>**



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
VENDÉE

Fédération sportive de
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Coordonnées clubs Cyclo et VTT 2025

NOM DU CLUB		NOM DU CORRESPONDANT	N° Tel	ADRESSE E-MAIL
VELO CLUB DES OLLONNES				
	CYCLO	Gilles POUCKET	06 31 01 02 59	gilles.pouclet@wanadoo.fr
	VTT	Gilles POUCKET	06 31 01 02 59	gilles.pouclet@wanadoo.fr
LES SABLES VENDEE CYCLISME				
	CYCLO	Jean-Pierre SICILIA	06 37 05 34 59	sicilia.jean-pierre@orange.fr
	VTT	Jean LANDRIN	06 63 18 58 21	jean.et.anne.marie@orange.fr
LA ROUE LIBRE ST MAIXENTAISE				
	CYCLO	Benoit MERIAU	06 73 57 29 44	ameliemeriau@orange.fr
	VTT	Stéphane GUILLET	06 20 75 42 81	stephane.guillet2102@orange.fr
VELO CLUB VENANSAULT				
	CYCLO	Tony CHEVILLON	06 22 23 76 21	tony.chevillonvcv@gmail.com veloclubvenansault85@gmail.com
	VTT	Frédéric GAY	06 28 28 88 02	frederic5_gay@yahoo.fr
VENDEE SPORT LANGONNAIS				
	CYCLO	Laurent BONNAUD	06 87 61 32 93	lolovelo@orange.fr
	VTT	Romain GIRAUD	06 13 05 73 45	gwladysromain@hotmail.fr
ST JEAN DE MONTS VENDEE CYCLISME				
	CYCLO	Eric DANIEAU	06 15 52 90 26	danieau.eric85@orange.fr
	VTT	Olivier GABORIT	07 82 75 33 51	gaborit-olivier@wanadoo.fr
ASSOCIATION CYCLISTE MELLETOISE				
	CYCLO	Victor MARCQ	06 27 80 19 81	victor.marcq@icloud.com associationcyclistemelletoise@gmail.com
	VTT	Victor MARCQ	06 27 80 19 81	victor.marcq@icloud.com
ASS SPORTIVE ST HILAIRE CYCLISME				
	CYCLO	Fabien DELAPRE	06 20 82 30 87	nattabdlp@gmail.com
	VTT	Luc BOURMAUD	06 20 98 95 51	bourmaud.luc@orange.fr
VELOCE CLUB LUCONNAIS				
	CYCLO	Guy GATTEAU	06 16 31 01 37	guy.gatteau@orange.fr
	VTT	Xavier CHARBONNEAU	06 75 74 04 62	xavisa.charbon@orange.fr
AIZENAY VELO SPORT				
		Emmanuel CORDIER	06 50 91 98 72	emmanuel.cordier@loxam.fr

Coordonnées clubs Cycloport 2025

NOM DU CLUB	NOM DU CORRESPONDANT	N° Tel	ADRESSE E-MAIL
VELO SPORT DOMPIERROIS	Jean-Noël BLANCHARD	07 89 52 25 91	jnblanchard@hotmail.fr
SOCIETE SPORTIVE NIEULAISE	David GUESDON	07 78 20 46 81	david.gued@orange.fr
LE PERRIER VELO CLUB	Jean-François JOUBERT	06 31 03 66 63	jef.joubert@gmail.com
MOUILLERON SPORT CYCLISME	Pierre BERTHOME	06 75 33 15 93	pierre.berthome@wanadoo.fr
CC MONTOIS	Claude VRIGNAUD	06 87 99 08 94	claudecycle@gmail.com
V3C	Thierry CHACUN	02 51 05 89 72	famillechacun@yahoo.fr
VELO CLUB ST GILLES	Alain ROBERT	06 03 59 44 27	alainrobert085@orange.fr
COEX OLYMPIQUE CYCLISTE	Bernard PAQUEREAU	06 19 52 16 25	paquereau.bernard@orange.fr
AL RIVES D AUTISE - B. COURDAULT	Michel GAUDUCHON	02 51 52 41 87	michel.gauduchon@orange.fr
HANDICOLOR	Jérôme LAMBERT	06 50 15 61 05	jerome.lambert59810@gmail.com
CYCLO CLUB SERIGNE	Manuel BELLARD	06 76 08 73 26	ccserigne@gmail.com

Coordonnées clubs VTT 2025

NOM DU CLUB	NOM DU CORRESPONDANT	N° Tel	ADRESSE E-MAIL
FONTENAY VTT	Yann BAPTISTE	06 38 13 67 51	yann.christelle7273@orange.fr
CHAUCHE VTT	Christian GIRAUD	06 75 53 26 40	christian.giraud16@wanadoo.fr
VTTARDS GARNACHOIS	Eric GAUDIN	06 52 44 58 94	ericgaudin85@gmail.com
LA ROCHE VENDEE CYCLISME	Stéphane BLANCHARD	07 89 46 68 13	stephane.blanchard8572@gmail.com
LES D CALES MACHEENS	Enzo ALBERT	07 69 84 56 23	albert.enzo29@gmail.com
LES SCORPIONS VTT	Fred COFFINEAU	06 24 10 15 13	fred.coffineau@hotmail.fr

Coordonnées clubs autres activités de pleine nature 2025

NOM DU CLUB	NOM DU CORRESPONDANT	N° Tel	ADRESSE E-MAIL
RAID ST MARTIN	Hermann CARRE	02 51 48 43 31	vanessa.hermann@orange.fr
AL AUBIGNY		02 28 15 50 15	alaubigny@gmail.com

Catégories d'âges activités cyclistes 2025

Catégorie Jeunes

Saison : 2025

Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2015	et le	31/12/2016
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2013	et le	31/12/2014
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2011	et le	31/12/2012
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2009	et le	31/12/2010

Catégories Adultes Masculines

Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/2006	et le	31/12/2008
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1996	et le	31/12/2005
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1986	et le	31/12/1995
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1976	et le	31/12/1985
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1966	et le	31/12/1975
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1965		

Catégories Adultes Féminines

Adulte féminine 17/19, nées entre le	01/01/2006	et le	31/12/2008
Adulte féminine 20/29, nées entre le	01/01/1996	et le	31/12/2005
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1986	et le	31/12/1995
Adulte féminine 40/49, nées entre le	01/01/1976	et le	31/12/1985
Adulte féminine 50 et plus, nées avant le	31/12/1975		

Catégorie 4-B

GSb né avant le 31/12/1959



Joue ta carte **sport** mais avec les atouts **coeur**

LES 10 REGLES D'OR

1 J'évite les activités intenses par des températures extérieures inférieures à -5°C ou supérieures à 30°C et lors des pics de pollution

1



2 Je signale à mon médecin toute palpitation cardiaque survenant à l'effort ou juste après l'effort*

2

3 Je bois 3 à 4 gorgées d'eau toutes les 30 minutes d'exercice à l'entraînement comme en compétition

3



4 Je ne fume jamais 1 heure avant ni 2 heures après une pratique sportive

4



5 Je signale à mon médecin toute douleur dans la poitrine ou essoufflement anormal survenant à l'effort*

5



6 Je ne fais pas de sport intense si j'ai de la fièvre, ni dans les 8 jours qui suivent un épisode grippal (fièvre + courbatures)

6



7 Je ne consomme jamais de substance dopante et j'évite l'automédication en général

7



8 Je pratique un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense si j'ai plus de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes.

8



9 Je respecte toujours un échauffement et une récupération de 10 minutes lors de mes activités sportives.

9



10 Je signale à mon médecin tout malaise survenant à l'effort ou juste après l'effort*

10



LA MORT SUBITE DU SPORTIF TUE
3 PERSONNES PAR JOUR

CONTACTEZ-NOUS : huitdecoeur85@yahoo.fr

* quels que soient mon âge, mes niveaux d'entraînement et de performances, ou les résultats d'un précédent bilan cardiaque



Le comité départemental UFOLEP de Vendée forme aux premiers secours : gestes qui sauvent, PSC1 ou recyclage PSC1.
Dates et inscriptions sur <https://inscriptions.ufolep.org/>



LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE








POUR TOUTES LES ACTIVITES CYCLISTES :

Loisir Entraînement
Sortie de reconnaissance Echauffement Compétition ...



CODE DU SPORTIF

Etre sportif c'est s'engager

-  1° Connaitre les règles et s'y conformer
-  2° Respecter les décisions de l'arbitre
-  3° Respecter les adversaires partenaires et officiels
-  4° Refuser toutes formes de violence et de tricherie
-  5° Etre maitre de soi en toutes circonstances
-  6° Etre loyal dans le sport et dans la vie
-  7° Etre exemplaire généreux et tolérant

Le mot du responsable de la commission VTT Ufolep Vendée

Chers ami(e)s VTTistes,

La saison 2023-2024 a montré de très belles organisations malgré des conditions parfois très compliquées pour les organisateurs, et rassemblent toujours autant de monde.

La Vendée comme tous les ans a de nouveau été mise en avant également sur le plan National grâce à de nombreuses performances individuelles mais également collectives.

Place à la nouvelle saison 2024 - 2025 qui grâce aux bénévoles, clubs, dirigeants, randonneurs, parents, compétiteurs, ...etc va comporter 8 belles épreuves (sans oublier les randonnées également).

Merci à vous
Sportivement

Kevin Hamon - responsable de la commission VTT UFOLEP 85

Le règlement 2025 VTT XC Ufolep Vendée

En bleu les modifications pour cette saison

Compétitions ouvertes à tous les vététistes: licenciés UFOLEP, licenciés FFC et autres licenciés.

Un classement UFOLEP et un classement scratch seront effectués dans chaque catégorie.

Les récompenses, coupes et lots, ne seront pas distribués lorsqu'un participant sera absent à la remise.

Marqueront des points pour le championnat de Vendée : les licenciés Vendéens UFOLEP détenteurs du carton compétiteur VTT UFOLEP.

Un règlement particulier concerne les doubles détenteurs de licence ; tous n'ont pas accès à la carte compétiteur (cf règlement national).

Attribution des points :

Classement individuel: le système d'attribution des points est le même pour toutes les catégories :

1er: 60 pts	2ème : 57 pts	3ème : 54 pts	4ème : 51 pts
5ème: 48 pts	6ème : 45 pts	7ème : 44 pts : - 1 pt

En fin de saison les points seront ainsi comptés :

- seront additionnés les points acquis lors de chaque manche

- chaque manche non participée comptera 0 point

-La dernière manche / finale sera majorée x1.5

- ET quelque soit le nombre de manches organisées sur la saison , 1 manche « joker » sera décomptée (c'est-à-dire, soit 1 manche non participée, soit la plus mauvaise).

Seules les personnes ayant fait au moins 3 courses inscrites au championnat UFOLEP VTT XC 85 seront récompensées (tout participant à au moins 1 course sera classé).

Le maillot ne sera attribué que si la personne a participé à toutes les manches (sauf 1 éventuellement).

Cas des abandons:- plusieurs cas peuvent se présenter :

1 - si le coureur ayant abandonné a effectué au moins un tour et a donc pointé il pourra être classé à l'issue de l'épreuve (selon l'ordre de passage des coureurs ayant fait le même nombre de tours pendant l'épreuve), et recevra les points pour le classement général individuel ou par équipe, qui lui seront attribués.

2 - si le coureur « casse » dans le premier tour, la manche sera comptée comme participée, et les points du dernier moins 1 point lui seront attribués.

3 – dans tous les cas, les abandons doivent être obligatoirement signalés à la table de marquage (sous peine de non-classement).

Organisation générale des journées :

Un numéro de plaque sera attribué pour l'année à ceux qui ont déjà participé au championnat (en fonction du classement de l'année 2024).

Les plaques de guidon sont à retirer à partir de 8H30 pour les départs du matin et 12H pour les départs de l'après –midi (caution de 3€ ou Pièce d'identité).

10 H 00	Départ	Masculins 13-14 ans ; Masculins 40-49 ; Masculins 50-59 ; Masculins 60 + Féminines 17/19 , 20/29, 30/39, 40/49 et 50+ ; Féminines 15-16 ; Féminines 13-14, Tandems mixte et masculin
12 H 00		Remise des récompenses du matin
14 H	Départ	Masculins 20-29 ans ; Masculins 30-39 ans ; Masculins 17-19 ans ; Masculins 15-16 ans ;
16 H 20	Départ	Jeunes (masculin et féminine) 11-12 ans
16 H 30	Départ	Jeunes (masculin et féminine) 7 – 10 ans (tours de « découverte »)
16 H 45	Départ compétition	Jeunes (masculins et féminins) 4-6 ans circuit initiation VTT,départs échelonnés 1 par 1 ; hors (cette organisation est en option, à choisir par chaque club organisateurs ou pas)
17 H		Podium et récompenses

(cf règlements nationaux pour durées et distances max)

ATTENTION : L' APPEL SE FERA ¼ H AVANT LE DEPART DES COURSES

Organisation des courses :

Le nombre de tours à effectuer sera annoncé en début de course ou à l'issue du 1er tour. Chaque organisateur estimera ce nombre de tours avant l'épreuve (suivant les temps de courses préconisés par le règlement National).

Dès que le premier concurrent UFOLEP a franchi la ligne d'arrivée, tous les autres coureurs doivent finir le tour entamé (la course s'arrête pour tous les participants quand le premier coureur UFOLEP franchit la ligne d'arrivée).

Chaque participant ne pourra s'inscrire que dans une seule course par manifestation (une inscription tandem et individuelle au cours d'une même journée ne sera pas acceptée – cf règlement nationaux).

Les catégories partiront dans l'ordre ci-dessus avec un décalage de 2 minutes.

Les différentes catégories féminines partent ensemble.

Les tandems seront scindés en 2 catégories comme le prévoit le Règlement National mixte et hommes (2 catégories différentes cette année en raison de plusieurs inscrits dans chaque catégorie).

. En cas de récompense la présence des 2 concurrents est exigée sur le podium.

Les essais du circuit ne pourront se faire que lorsque le concurrent aura fixé sa plaque en évidence sur son guidon et ne seront pas autorisés durant les compétitions (quelque-soit la catégorie en cours) (sous peine de disqualification).

Une zone technique sera prévue près du podium d'animation sur chaque course. Les réparations devront se faire uniquement à cet endroit. (voir règlement nationaux pour ce qui est autorisé). Organisation pour la zone technique identique à l'an passé : voir feuille de présence le jour de la course.

Tout tour entamé devra être bouclé.

Pour la catégorie tandem : la composition de l'équipage devra être la même sur chacune des manches pour prétendre au classement du championnat.

Remarque : les 7/8 et 9/10 ne sont pas classés et ne marquent pas de points pour le compte du Championnat. . Il s'agit d'une « initiation » au VTT de groupe.

Les VTT à assistance électrique ne participent pas aux épreuves du championnat départemental. .

Les circuits sont interdits à la reconnaissance la veille de l'épreuve et après le jour de la course sur le domaine privé.

Rappel principales consignes de sécurité :

- LE PORT DU CASQUE RIGIDE HOMOLOGUE lors de la course, de l'échauffement ...
- Les participants seront tenus de respecter le CODE DE LA ROUTE ET SUIVRE LES CONSIGNES DES COMMISSAIRES
- RESTER COURTOIS
- POINT DE RAVITAILLEMENT PREVU SUR LE CIRCUIT
- L'ASSISTANCE MEDICALE, AINSI QUE DES SECOURISTES DEVRONT ETRE PRESENTS SUR LES LIEUX EN CAS DE BESOIN.
- Le club organisateur de l'épreuve ainsi que le délégué de course peuvent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Tout participant se doit d'obtempérer aux ordres du délégué de course et du directeur de course du club organisateur.
- Il est interdit de tirer ou pousser un concurrent ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.
- Chaque vététiste est responsable de ses accompagnateurs et devra répondre de leurs actes et comportements.

Du fait de leur inscription, les participants (et accompagnateurs) s'engagent à respecter le protocole sanitaire en vigueur

Inscriptions : OBLIGATOIRES AVEC PAIEMENT EN LIGNE – PAS D INSCRIPTION SUR PLACE

Inscriptions (minimum 4 jours avant l'épreuve – soit le mercredi soir minuit pour une manche le dimanche suivant)

via le site National des Activités cyclistes UFOLEP :

<https://www.ufolep-cyclisme.org>

rubrique calendrier National / je consulte je m'engage cf explications procédures sur l'interface

Tarifs :

Licenciés UFOLEP (tout code confondu) :

1 € Jeunes 4-6 ans (uniquement si l'organisateur a prévu l'accueil de cette tranche d'âge)

2 € Jeunes 7-10 ans (Poussins) 3,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins) 5 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)

8 € autres catégories 12 € Tandem

Non licenciés UFOLEP :

1,50 € Jeunes 4-6 ans (uniquement si l'organisateur a prévu l'accueil de cette tranche d'âge)

2,50 € Jeunes 7-10 ans (Poussins) 5,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins) 9 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)

12 € autres catégories 17 € Tandem

- Inscription dérogatoire exceptionnelle jusqu'au vendredi soir (majoration 10€), uniquement si envoi par mail à l'association organisatrice d'une demande d'un coureur. Ce coureur sera placé en fond de grille.

LE JOUR DE LA COURSE :

Chaque inscrit doit présenter les documents correspondant à son inscription :

-Les compétiteurs UFOLEP doivent, lors de chaque course, présenter leur licence valide dûment complétée et leur carte compétiteur VTT UFOLEP.

-Les inscrits ayant une licence UFOLEP (sans carton compétiteur VTT) attestent avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (cerfa 15699*1) OU devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités cyclistes en compétition datant de moins de 1 an.

-Tout licencié FFC doit présenter sa licence FFC de la saison en cours.

-Les autres inscrits attestent avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (cerfa 15699*1) OU devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités cyclistes en compétition datant de moins de 1 an.

Par le fait de leur inscription, les personnes attestent avoir eu connaissance de ce règlement et s'engagent à le respecter.

LE REGLEMENT GENERAL X COUNTRY UFOLEP VENDEE et NATIONAL

FONTREFERENCE POUR TOUS POINTS DE REGLEMENT

Retrouvez les règlements Nationaux UFOLEP en ligne: <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

Sélections pour le championnat National



Critères de sélection :

- Dans tous les cas, les candidats aux sélections devront avoir participé à au moins deux manches du championnat départemental UFOLEP de Vendée de l'année en cours avant le régional
- La participation à ces 2 manches minimum au préalable ET au régional de l'année en cours est obligatoire pour être candidat aux sélections.

-Les sélections seront faites en fonction du classement en cours au Championnat départemental UFOLEP Vendée à la date de la réunion de la sélection (tel quel , aucune manche n'étant alors décomptée) ; le champion régional (à condition de répondre aux critères ci-dessus) sera classé 1er sélectionnable.

En cas de candidatures trop importantes dans une catégorie la participation au nationaux précédents sera pris en compte :

- Avoir obtenu un carton compétiteur VTT UFOLEP la saison précédente
- Participations aux Nationaux précédents

Trophée des clubs VTT



Le calcul aura lieu sur l'ensemble des manches VTTXC UFOLEP Vendée de la saison, avec remise du trophée soirée récompense en fin d'année lors de la soirée

- 1 point par participant (détenteur d'un carton compétiteur VTT UFOLEP 85) par manche inscrite au calendrier VTTXC UFOLEP de l'année en cours
- Majoration d'1 pt seulement pour les Féminines et les Enfants par présence sur chaque course
- Majoration de 20 points par club par manche organisée
- Le total obtenu sera multiplié par un coefficient relatif au nombre de participants du club sur l'année (relativement au nombre de cartons délivrés)
- Seuls les clubs ayant au minimum 5 vététistes compétiteurs intégreront ce classement par équipe.

Remarque : ainsi les résultats sportifs ne sont pas pris en compte pour ce Trophée, seuls les participations et organisations sont prises en compte

- Le club ayant le plus de points se verra attribuer le Trophée des Clubs de Vendée Vtt Xc Ufolep de l'année



L'inscription aux courses vaut acceptation du règlement - INSCRIPTIONS UNIQUEMENT EN LIGNE (cf règlement)

DATE	NATURE	TITRE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR	DELEGUE DE COURSE
23 février	Randonnée	Rando de la Moquette	Chauché	Chauché VTT	
16 mars	X-Country	Manche VTT X-Country	Maché	Les D'calés Machéens	Vttards Garnachois/ VC Venansault
23 mars	X-Country	Manche VTT X-Country	Chantonnay (Champ du Loup)	Les Scorpions St Philbert	ACM / VS Langonnais
30 mars	X-Country	Manche VTT X-Country	Saint Jean de Monts	ST Jean VC	La roue libre St Maixentaise / Aizenay VTT
13 avril	X-Country	Manche VTT X-Country	La Ferrière (Le Bois des Girondins)	RVC	Les Sables VC / Chauché VTT
4 mai	X-Country	Manche VTT X-Country + REGIONAL	St Maixent sur Vie (Base de loisirs)	La roue libre St Maixentaise	ASSH / VC St Jean
30 et 31 mai	X-Country	National VTT X-Country	Saint Pardoux (87)		
15 juin	X-Country	Manche VTT X-Country	La Pinière (Talmont)	VCO	Les Dcalés Machéens / VC Luçonais
22 juin	X-Country	Manche VTT X-Country	La Garnache (Beau Renard)	Vttards Garnachois	Fontenay VTT / RVC
6 juillet	X-Country	Manche VTT X-Country FINALE	Aizenay (Les Vallées)	Aizenay Vélo Sports	Les Scorpions / VCO
13 juillet	Randonnée	La Rand'Olonne	Maison des Sports - Le Château d'OLonne	VCO	
Date à confirmer	Randonnée	Randonnée massif forestier Mervent (à confirmer)		FONTENAY VTT	
29 septembre	Randonnée	Les Bosses Vendéennes	Serigné	Cyclo club Serigné	
13 octobre	Randonnée	La Rando Mouilleronnais	Mouilleron le Captif	Mouilleron Sports Cyclisme	
1er novembre	Randonnée	La Veloween	Aizenay	Aizenay Vélo Sports	
14 novembre à confirmer		Soirée Remise des prix de la saison 2025 VTT X COUNTRY			

Retrouvez toutes les informations et mises à jour officielles tout au long de l'année sur notre site internet - rubrique "sportives" / VTT

Autres activités de pleine nature

DATE	NATURE	TITRE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
3 mai	Randonnée	Randonnée VTT AE	St Maixent sur Vie (Base de loisirs)	La roue libre St Maixentaise

Le bon fonctionnement de l'activité CycloSPORT Vendée est l'affaire de tous : des clubs à chacun des licenciés.

Il est indispensable que les clubs s'autonomisent dans leurs organisations de course, de championnat et garantissent le cadre du règlement UFOLEP et du process d'organisation. Cela permettra de rendre tout le monde acteur et prévenir l'usure des bénévoles les plus investis.

Voici donc les répartitions des responsabilités établies.

MISSIONS	SUIVI PAR
Suivi et préparation du calendrier	UFOLEP 85
Suivi et avis des demandes d'autorisation en Préfecture	UFOLEP 85
Gestion des arrivées sur les courses (avec caméra)	Le club organisateur+ le délégué
Gestion des résultats suite à la course (attribution points montées-descente, attribution points challenges, suivi des cartons compétiteurs en cours de saison) Mise en ligne des résultats, communication avec les autres départements	UFOLEP 85 Chaque club doit veiller au suivi des résultats de ses licenciés, et des changements de catégorie.
Gestion et suivi matériel (caméra, sac communication, ...)	Clubs (le club « suivant » se charge de récupérer le matériel sur la course précédente)
Suivi des résultats des challenges	Tony Chevillon
Relations speakeur	Chaque club organisateur

A noter : éléments en bleu : nouveautés 2025

Les courses cyclospor UFOLEP Vendée sont ouvertes à tout licencié UFOLEP (R5 code 26012) détenteur d'une carte cyclospor dûment homologuée.

Les courses cyclospor UFOLEP Vendée sont aussi ouvertes aux licenciés autres fédérations **sous réserve de respect des règlements (cf chapitre "PASS")**

Retrouvez les règlements Nationaux UFOLEP en ligne: <https://www.ufolep-cyclisme.org/>

La licence

Même si elle est individuelle, la licence UFOLEP ne peut être délivrée qu'au titre d'une association affiliée UFOLEP. Elle est valable pour la saison sportive UFOLEP allant du 1er septembre au 31 aout de l'année civile suivante.

La carte cyclospor, qui détermine entre autres les catégories d'âge, est désormais référencée par année civile (à cheval sur 2 saisons sportives UFOLEP) : du 1er janvier au 31 décembre.

Toute personne occupant un poste de dirigeant, délégué ou commissaire doit être titulaire d'une licence UFOLEP.

Article 1 – Engagements

Ils devront parvenir au club organisateur VIA LE SITE INTERNET (paiement en ligne intégré).

<http://www.ufolep-cyclisme.org>

Ouverture des inscriptions jusqu'à **72heures** avant la course. Sinon inscription sur place.

Retrouvez le tutoriel explicatif à la suite de ce document et sur notre site internet :

<http://www.cd.ufolep.org/vendee> Rubrique vie sportive – cyclospor

Montant des engagements :

Course sur circuit :

à partir de 17 ans : **6 €**

9/10, 11/12, 13/14 et 15/16 ans : **2 €**

Course en ligne ou à étapes tarif déterminé par l'organisateur validé par le CD :

tarif particulier : course organisée par le VC Venansault (journée complète avec 2 épreuves : comprenant CLM et course en ligne / pas d'engagement sur place)

Le carton compétiteur est facturé 1 euro par cyclosporitif.

Tarifs pour les non licenciés UFOLEP cyclospor (catégories à partir de 17 ans) - **chacun devant être préalablement titulaire d'un PASS :**

12 euros (pas de possibilité d'engagement sur place selon règlements nationaux).

(tarif particulier : course organisée par le VC Venansault (journée complète avec 2 épreuves : comprenant CLM et course en ligne / pas d'engagement sur place)

Tarifs pour les non licenciés UFOLEP cyclospor (catégories 9/10, 11/12, 13/14 et 15/16) **chacun devant être préalablement titulaire d'un PASS :** **5 euros** (pas de possibilité d'engagement sur place selon règlements nationaux).

Rappel : présentation de la licence hors UFOLEP de la saison en cours sur place obligatoire.

Une boisson sera offerte à tous les participants (selon conditions sanitaires en vigueur)

Reversement de 0,50 € par coureur âgé de 11 à 16 ans, et 1 euro par coureur âgé de 17 ans et plus au comité départemental UFOLEP.

Pour toutes les catégories, une majoration de 2 € pour les licenciés UFOLEP sera demandée à ceux qui s'engagent sur place.

Les coureurs et les accompagnateurs s'engagent à respecter le protocole sanitaire en vigueur.

L'inscription aux courses inscrites au calendrier vaut acceptation du règlement.

Article 2 – Délégué de l'épreuve

Le délégué doit obligatoirement être licencié UFOLEP.

Le délégué de l'épreuve est présenté aux concurrents avant chaque départ.

En cas d'indisponibilité le délégué doit prévoir et prévenir son remplaçant.

S'il n'est pas présent, le Directeur de course assure ses fonctions.

Le délégué est présent (il ne participe pas à l'épreuve)

Si un délégué est absent (et non remplacé à sa demande en amont) , une amende de 100 euros sera envoyée au club concerné.

Le rôle et les missions du délégué sont décrites précisément sur le document annexe distribué à tous les clubs en début de saison, ce document est aussi disponible sur internet.

Article 3 – Signatures – Retrait du dossard

L'ouverture des signatures se fera 1 heure avant le début de l'épreuve.

Seuls les participants sont habilités à se présenter à la signature munis de leur licence UFOLEP et de leur carte compétiteur cycloport dûment complétées et signées.

En l'absence de ces documents, le concurrent ne pourra pas participer à l'épreuve.

Les licences et cartes seront conservées par les organisateurs.

Pour les licenciés hors UFOLEP : présentation de la licence hors UFOLEP de la saison en cours sur place obligatoire.

Le délégué de l'épreuve assistera aux signatures.

Chaque licencié devra se munir de 4 épingles. L'agrafage du dossard se fera sur la poche (à droite ou à gauche en fonction du sens du podium) une mauvaise lecture du dossard induira le non-classement du coureur concerné.

Article 4 – Départ

Les licenciés se présenteront sur la ligne quelques minutes avant le départ pour l'appel (RAPPEL : L'APPEL est OBLIGATOIRE).

Pendant l'appel, le responsable de l'organisation ou son représentant, accompagné du délégué de l'épreuve, fera un tour de circuit pour s'assurer de son bon état et de la mise en place des signaleurs et commissaires.

Article 5 – Matériel

Cf fiche n° 7 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

Article 6 – Tenue

-
Cf fiche n° 7 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

Article 7 - Changement de roues-incidents mécaniques

Cf fiche n° 18 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

REGLEMENTATION AVANT ET PENDANT L'EPREUVE

- Les cycloportifs seront tenus de respecter le Code de la route et ne devront emprunter que la moitié droite de la chaussée, les organisateurs ne seront pas responsables des accidents survenus en dehors de cette limite.
- Le port du casque à coque rigide est obligatoire en compétition, à l'échauffement comme à l'entraînement
- Les participants doivent obligatoirement présenter une licence UFOLEP Cycloport avec carton compétiteur en cours de validité **OU avoir obtenu un PASS conformément aux règlements UFOLEP**
- Le Directeur de l'épreuve peut prendre toutes mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Les cycloportifs devront laisser le passage au premier coup d'avertisseur afin que les véhicules de l'organisation qui le réclament, puissent doubler.
- Tout cycloportif se doit d'obtempérer aux ordres du Directeur de l'épreuve.
- Il est interdit de tirer ou pousser un cycloportif ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.

Il est interdit de :

- Monter à bord, se faire tracter ou s'abriter derrière un véhicule motorisé (suspension)
- Ne pas respecter le parcours :déviation volontaire, raccourcis, ...(suspension)
- Passer la ligne d'arrivée avec un dossard en dehors de l'épreuve
- Freiner volontairement ou de s'arrêter pour ne pas être classé (montée immédiate en catégorie supérieure)

Lorsque plusieurs catégories courent sur le même circuit, avec un départ décalé, tout cycloportif rejoint par un ou plusieurs concurrent(s) d'une autre catégorie, n'a pas le droit de prendre le sillage de celui (ou ceux) qui le rejoint (nt), sous peine de déclassement.

Sur les petits circuits, tout participant doublé peut être invité par les commissaires à abandonner et retirer son dossard si sa présence risque de fausser le bon déroulement de l'épreuve.

Tout concurrent doublé n'a plus le droit de jouer quelque rôle que ce soit dans l'animation de l'épreuve. Les commissaires se réservent le droit d'arrêter les doublés avant le dernier tour.

Ces doublés doivent OBLIGATOIREMENT se laisser décrocher du peloton ou du groupe et cacher leur dossard au passage de la ligne d'arrivée, sous peine de sanction.

Véhicule ouvreur de course

Lorsqu'un véhicule ouvrant la course ne peut doubler le peloton à cause de coureurs gênant le passage, ces coureurs seront systématiquement déclassés.

ARRIVEES, classements, primes

Pour toute cérémonie protocolaire , la tenue cycliste est obligatoire .En cas de non respect de cette règle , l'intéressé(e) se verra refuser l'accès au podium .

Le non respect de cette obligation entraînera la suppression de la récompense mais les points relatifs à la place obtenue seront conservés.

Dans chaque catégorie un classement « scratch » sera établi.

A MINIMA le vainqueur du classement scratch, et les 3 premiers ufolépiens seront récompensés (sans cumul de récompenses).

Les coupes, gerbes et lots ne seront pas attribués lorsqu'un participant sera absent ou non en tenue réglementaire à la cérémonie protocolaire (sauf cas de force majeure).

Les primes ne seront pas attribuées en cas d'abandon (sauf cas de force majeure).

Le nombre de primes est limité à 2 par participant.

Si un coureur fait des primes répétées sur plusieurs courses à la suite, la question de supériorité manifeste sera étudiée par la commission cycloport UFOLEP Vendée.

Dans le cas exceptionnel de problème de gestion des arrivées (exemple : problème de caméra) il n'y aura aucun point attribué au challenge individuel (ni pour la montée de catégorie).

Le vainqueur d'un point chaud ou du classement du meilleur grimpeur devra se présenter en tenue cycliste aux couleurs de son club pour se voir remettre sa récompense.

Dans les courses à catégories multiples, l'entraide entre coureurs de catégories différentes est :

- Possible pour les arrivées communes
- Interdite pour les arrivées décalées

A l'issue d'une épreuve (lors de la remise), le commissaire ou l'organisateur doit faire mention, sur la carte cycloport de chacun des 5 premiers, de la place obtenue ainsi que de la date et du lieu de l'organisation.

Toutefois, même si les organisateurs ont oublié d'inscrire les places sur la carte, un cycloportif remplissant les conditions nécessaires inscrira lui-même ces mentions ET devra, de lui-même, passer en catégorie supérieure et demander à la commission départementale la carte correspondant à sa nouvelle catégorie. Le non respect de ces passages en catégorie supérieure fera automatiquement l'objet d'une sanction infligée par la commission départementale ou par la commission disciplinaire de 1ère instance.

Article 10 – LE SURCLASSEMENT

Cf fiche n° 2 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

Article 11--DISTANCES , BRAQUETS , NOMBRE DE PARTICIPATIONS AUTORISEES :

Cf fiche n° 6 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

Article 12 : CATEGORIES DE VALEUR :

Cf fiches Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

ACCES A LA CARTE COMPETITEUR CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR Licenciés Ufolep Masculins

Lors de la demande de carte « Compétiteur UFOLEP », le licencié qui a une double appartenance, ou qui va en demander une, doit **obligatoirement** la déclarer en précisant sa catégorie dans la fédération concernée.

I/ Nouveau licencié UFOLEP, en simple appartenance, n'ayant jamais pratiqué le cyclisme (cycloport ou cyclocross) en compétition sera classé en 3^e catégorie Ufolep pour la pratique du cycloport et/ou du cyclocross.

II/ Nouveau licencié UFOLEP prenant une double appartenance (voire triple)

Nouveau licencié Ufolep prenant une double appartenance en FFC					
Catégories FFC Route	Sera classé en Cycloport Ufolep	Catégories FFC Cyclocross	Sera classé en Cyclocross Ufolep	Catégories FFC VTT	Sera classé en Cyclocross Ufolep
Adulte et U19 (Juniors) Open 3	1 ^{ère} *	Adulte et U19 (Juniors) Open 3	1 ^{ère} *	Adulte et U19 (Juniors) Open 3	1 ^{ère} *
Adulte et U19 (Juniors) Access 1	1 ^{ère} *	Adulte et U19 (Juniors) Access 1	1 ^{ère} *	Adulte et U19 (Juniors) Access 1	1 ^{ère} *
Adulte et U19 (Juniors) Access 2	2 ^{ème}	Adulte et U19 (Juniors) Access 2	2 ^{ème}	Adulte et U19 (Juniors) Access 2	2 ^{ème}
Adulte et U19 (Juniors) Access 3 ou 4	3 ^{ème}	Adulte et U19 (Juniors) Access 3 ou 4	3 ^{ème}	Adulte et U19 (Juniors) Access 3 ou 4	3 ^{ème}
Jeunes 11/12 ans U13 (Benjamins)	11/12 ans	Jeunes 11/12 ans U13 (Benjamins)	11/12 ans	Jeunes 11/12 ans U13 (Benjamins)	11/12 ans
Jeunes 13/14 ans U15 (Minimes)	13/14 ans	Jeunes 13/14 ans U15 (Minimes)	13/14 ans	Jeunes 13/14 ans U15 (Minimes)	13/14 ans
Jeunes 15/16 ans U17 (Cadets)	15/16 ans	Jeunes 15/16 ans U17 (Cadets)	15/16 ans	Jeunes 15/16 ans U17 (Cadets)	15/16 ans

Remarques : *Sans possibilité de descente en catégorie UFOLEP inférieure

Lorsqu'un coureur FFC, monte de catégorie, dans sa fédération, il sera reclassé systématiquement dans la catégorie Ufolep correspondante.

Un coureur FFC reclassé en Open2, dans sa discipline, ne pourra plus participer aux épreuves « Compétitions Cycloport et ou Cyclocross »

ACCES à la CARTE COMPÉTITEUR
CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR
Adultes Masculins FFC et ex-FFC de 17 ans et plus
Licenciés UCI

(Se référer à la fiche 3 « Accès à la carte compétiteur »)

I/ Carte « Compétiteur Cycloport »

Nouvelles classifications FFC																
Catégories FFC	Licencié, année en cours		Licencié, année précédente		Après un arrêt d'1 an		Après un arrêt de 2 ans		Après un arrêt de 3 ans		Après un arrêt de 4 ans		Après un arrêt de 5 à 9 ans		Après un arrêt de 10 ans et +	
	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence	Accueil Ufolep	Double licence
Open 2	NON	NON	1 ^{ère} *	NON	1 ^{ère} *	NON	2 ^{ème} *	NON	2 ^{ème}	NON	2 ^{ème}	NON	3 ^{ème}	NON	3 ^{ème}	NON
Open 3	1 ^{ère} *	OUI	1 ^{ère} *	OUI	1 ^{ère}	OUI	2 ^{ème}	OUI	2 ^{ème}	OUI	2 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI
Access 1	1 ^{ère}	OUI	1 ^{ère}	OUI	2 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI
Access 2	2 ^{ème}	OUI	2 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI
Access 3	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI
Access 4	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI	3 ^{ème}	OUI

Remarque :

Licencié classé « Elite UCI » mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Cycloport UFOLEP »

Les ex Open 2 activité route, pourront accéder à la carte « Compétiteur Ufolep » à condition que ce soit en SIMPLE APPARTENANCE, ou qu'ils soient reclassés en Open3.

Dans tous les cas si, entre temps, le coureur FFC a obtenu une licence Access 1, 2, 3, 4, ou Open 3 la durée d'attente n'existe plus.

* Sans possibilité de descente en catégorie UFOLEP inférieure.

Retrouvez les règlements Nationaux UFOLEP en ligne: <https://www.ufolep-cyclisme.org/>



Accueil

- CNS

- Règlementation
- Cahier des charges
- Formulaires
- Catégories d'âge
- Dates des championnats
- Règlement anti-dopage

Back-office cartes

- Visu Cartes et Pass

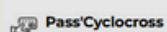
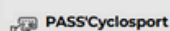
Back-office calendrier

Calendrier public

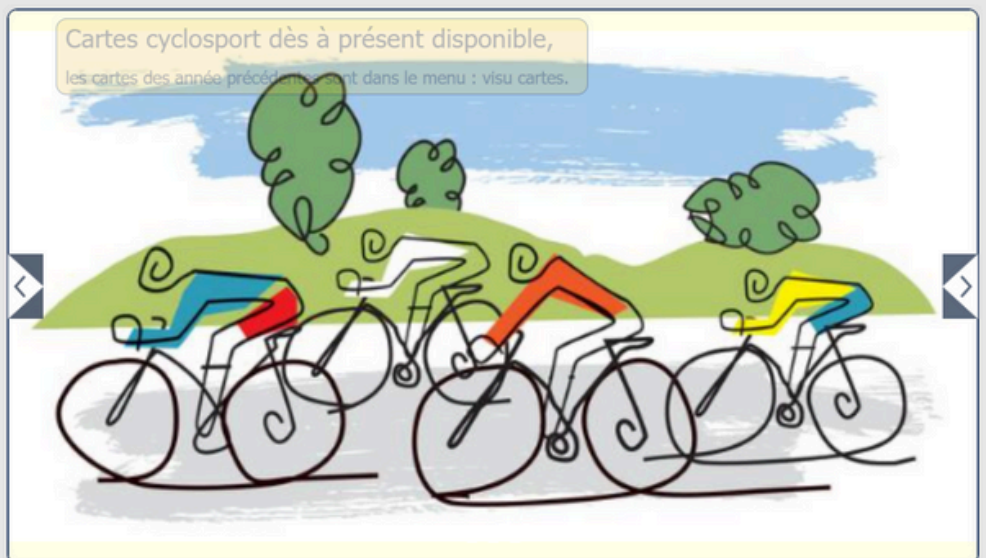
RGPD

Envoyer un message

- Tutos vidéos calendrier



Cartes cycloport dès à présent disponible,
les cartes des années précédentes sont dans le menu : visu cartes.



ATTENTION l'accès aux courses des licences hors UFOLEP EST SOUMIS A LA DETENTION DU PASS CYCLOSPORT

LE PASS CYCLOSPORT SAISON 2025 (disponible 1er janvier 2025)

Le PASS cycloSPORT est valable pour la saison cycloSPORT 2025, il est réservé aux licenciés des Fédérations FFC-FFTRI et FSGT.

Pour s'engager sur les épreuves ouvertes, il faut s'inscrire avec le mot de passe indiqué sur la carte que vous recevrez par mail, d'où l'obligation de remplir le champs email correctement

Le PASS est valable uniquement pour 3 épreuves, passé ce nombre il faudra prendre une licence UFOLEP, le montant du PASS sera déduit du prix de la licence. (12€ adulte, 6€ moins de 16 ans)

Dans le cas où un licencié possède 2 licences (FFC, FSGT) et que l'épreuve est ouverte aux deux fédérations, le logiciel calculera pour l'inscription la catégorie Ufolep la plus élevée.

Si la course est ouverte à une seule fédération, il faudra que le concurrent possède la licence (indiquée sur le PASS) de la fédération à laquelle l'épreuve est ouverte.

Certains départements ont des conditions d'ouvertures durcies par rapport au règlement national, le logiciel en tiendra compte automatiquement, aucune réclamation ne sera admise.

Un PASS ne peut pas être remboursé.

En cas de problème ou de modification, il faudra s'adresser exclusivement à contact@sportdev.fr

Remarques particulières : Si une personne détentrice d'un « PASS » prend une licence UFOLEP en cours de saison, ses courses précédemment réalisées ne compteront pas aux challenges ; de même les courses précédemment faites (avant la date de la validation de la demande de licence) ne compteront pas dans la quota obligatoire de participations (3) avant le départemental.



Fiche n°10 B

Ouverture aux licencié(e)s des autres fédérations Classification en catégories de valeur Ufolep Licencié(e)s « autres fédérations »

Après accord du Comité Départemental UFOLEP, les épreuves peuvent être ouvertes aux licenciés des autres fédérations (sur présentation, d'un Pass CycloSPORT ou Pass Cyclo-cross en fonction de la discipline pratiquée, de la licence correspondant au Pass) dans la limite des catégories admises à l'Ufolep. L'organisateur de la manifestation ouverte devra avoir souscrit à l'affiliation multisport plus, s'il organise une épreuve dans l'année, ou à l'affiliation multisport pro pour l'organisation de plusieurs épreuves ouvertes, ce qui lui permet d'accueillir des licenciés autres FD (FFC, FSGT, FFTRI).

Licenciés Adultes Masculins 17 ans et plus

FFC/FFTri			FSGT			
Catégories FFC En fonction de leur activité	Sera classé en CycloSPORT Ufolep	Sera classé en ... Cyclocross Ufolep	Le nombre de catégories de valeur varie selon les départements et/ou les régions			
			Catégories FSGT Route	Sera classé en cycloSPORT Ufolep	Catégories FSGT Cyclocross	Sera classé en cyclocross Ufolep
Open 3	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère} et 2 ^{ème}	1 ^{ère}	1 ^{ère}	1 ^{ère}
Access 1	1 ^{ère}	1 ^{ère}	3 ^{ème}	2 ^{ème}	2 ^{ème} et 3 ^{ème}	2 ^{ème}
Access 2	2 ^{ème}	2 ^{ème}	4 ^{ème} 5 ^{ème} et 6 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème} et 5 ^{ème}	3 ^{ème}
Access 3	3 ^{ème}	3 ^{ème}				
Access 4	3 ^{ème}	3 ^{ème}				
Triathlète compétition sauf « Elite »	2 ^{ème}	2 ^{ème}				
Triathlète loisirs	3 ^{ème}	3 ^{ème}				
Jeunes U19 (Juniors)*		2 ^{ème}				
Jeunes U17 (Cadets)	15/16 ans	15/16 ans	Cadets	15/16 ans	Cadets	15/16 ans
Jeunes U15 (Minimes)	13/14 ans	13/14 ans	Minimes	13/14 ans	Minimes	13/14 ans
Jeunes U13 (Benjamins)	11/12 ans	11/12 ans	Benjamins	11/12 ans	Benjamins	11/12 ans

*Les jeunes U19, seront classés au minimum en 2ème catégorie en cyclocross.

Remarques:

- Ces licencié(e)s participant à des épreuves Ufolep sont soumis au même régime de montée de catégorie que les licenciés Ufolep.
- Dans le cas où le participant « Autre fédération » possède plusieurs licences (FFC et FSGT), la correspondance avec les catégories Ufolep se fera en prenant en compte **la plus forte catégorie** FFC ou FSGT.
- Ils (elles) sont également soumis(es) à la réglementation « Supériorité manifeste » s'il s'avérait qu'ils (elles) sont d'un niveau très supérieur à celui de la catégorie Ufolep qui leur a été attribuée.
- Sur les courses dites « ouvertes », il y aura un **seul classement** scratch par catégorie. Les points seront attribués sans tenir compte des fédérations. (Exemple : un licencié Ufolep classé 3^e marquera les points prévus par le règlement pour une 3^e place, même si les deux premiers sont des coureurs « autres fédérations »).
- Il est à noter qu'un(e) licencié(e) « Autre fédération » devra se conformer à la réglementation Ufolep et pourra être exclu(e) de toutes nos compétitions si, par son comportement, il (elle) était l'auteur de troubles perturbant l'épreuve et/ou faussant les résultats.

Article 13 - Changement de catégorie

Cf fiche n° 17 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

CHANGEMENT DE CATEGORIES DE VALEUR Barèmes des montées

Les « compétiteurs » (cycloport et cyclocross) de plus de 17 ans, ~~et les jeunes de 16 ans surclassés~~, seront classés dans la catégorie immédiatement supérieure lorsqu'ils totaliseront, dans leur catégorie, sur les seules épreuves UFOLEP au cours de la même saison, 30 points et plus.

Cette règle est également applicable aux licenciés des autres fédérations qui participent aux épreuves Ufolep qui leur sont ouvertes.

Remarques : a) Chaque département peut réduire les critères de montée (Exemple: montée sur 25 points) mais en aucun cas les élargir par rapport au règlement national

Le nombre total de points nécessaires pour la montée peut être différent selon les catégories tout en restant inférieur à 30 points.

b) Sur les épreuves à étapes, seul sera pris en compte le classement général.

c) Chaque département doit prendre en compte la catégorie de valeur indiquée sur la carte « Compétiteur ». Si des disparités apparaissent, la difficulté devrait être réglée entre les Délégués départementaux ou entre les Commissions départementales. Il est interdit à un département de surclasser un licencié d'un autre département quels que soient les motifs.

d) A l'initiative de la Commission Régionale concernée, les départements appartenant à une région doivent faire en sorte que leur système de changement de catégorie de valeur soit uniformisé.

e) En aucun cas, un licencié(ée) ne peut être **changé(ée)** de deux catégories en une seule fois.

A/ Cycloport

Barème des changements de catégorie pour les masculins 2^{ème}, 3^{ème}, 4a et 4b et les féminines 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} catégories.

Il y a de 30 partants et plus	
Places	Points
1 ^e	10
2 ^e	7
3 ^e	6
4 ^e	4
5 ^e	3
La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cycloport	

Il y a de 10 et 29 partants	
Places	Points
1 ^e	8
2 ^e	6
3 ^e	5
4 ^e	3
5 ^e	2
La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cycloport	

Il y a 9, 8, 7 ou 6 partants	
Places	Points
1 ^e	5
Sa place est indiquée sur la carte cycloport	
2 ^e	0
3 ^e	0
4 ^e	0
5 ^e	0
Leur place n'est pas indiquée sur la carte cycloport	

Il y a 5 partants et moins	
Places	Points
1 ^e	3
Sa place est indiquée sur la carte cycloport	
2 ^e	0
3 ^e	0
4 ^e	0
5 ^e	0
Leur place n'est pas indiquée sur la carte cycloport	

Article 14 – Points chauds et meilleurs grimpeurs

Le nombre total de victoires aux points chauds et au meilleur grimpeur au cours d'une saison est limité à :

- 5 pour la 1^{ère} Catégorie
- 3 pour la 2^{ème} Catégorie
- 2 pour la 3^{ème} Catégorie, les 4^{èmes} et les 15/16 ans.

Le vainqueur d'une épreuve ne peut en aucun cas cumuler sa victoire avec celle des points chauds ou du meilleur grimpeur, par conséquent la récompense sera attribuée aux 2^{èmes} de ces classements.

Article 15 – Réclamations

Elles doivent se faire auprès du responsable de l'organisation dans les quinze minutes qui suivent la proclamation des résultats (cf application de l'article C16 du règlement national)

Toute réclamation doit être confirmée dans les 48 heures suivant l'épreuve, le cachet de la poste faisant foi :

- Par un chèque de caution de 80 € au nom du Club ou du réclamant
- Par écrit sous couvert du Président du club ou du Responsable de section

Aucune réclamation verbale ne sera prise en compte.

Toute demande de sanction émanant de la commission cycloport sera soumise au Comité départemental UFOLEP.

Adresse d'expédition pour les confirmations de réclamation :

UFOLEP Vendée
202 boulevard Aristide Briand
85000 LA ROCHE SUR YON

DISCIPLINE Cf fiche n° 7 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

+Cf Le barème des sanctions disciplinaires du règlement disciplinaire National

Article 16 – Championnat Départemental UFOLEP

Aucun titre départemental ne pourra être attribué à un ex élite ou 1ère catégorie FFC de moins de 40 ans.

Epreuve qualificative au Championnat national UFOLEP :
Championnat Départemental
Réservé aux licenciés UFOLEP Vendéens.

Un règlement particulier de cette course sera fourni en cours de saison.

Article 17 – CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP

Les situations de l'année en cours seront examinées au cas par cas .

Article 18 – Correspondance

Toute correspondance concernant une réclamation ou une contestation d'un cycloportif avec la FOL, le Comité Départemental UFOLEP, la commission cycloport ou un membre de ces instances, doit être obligatoirement visée et transmise par le président du club ou le responsable de section.

Article 19 – le Speaker

Le speaker est le commentateur et l'animateur de l'épreuve.

Il est formellement interdit de l'interpeller pour une contestation ou une réclamation concernant l'organisation ou les résultats d'une course. Seul le responsable de l'organisation doit être contacté (avec courtoisie !!!).

Le délégué ou le responsable de l'organisation notifie sur le rapport de clôture toute transgression à cette interdiction.

Sanctions :

- F Avertissement ou travail d'intérêt général associatif
- F Suspension temporaire

Article 20 – MUTATIONS

-
Cf fiche n° 8 Règlements Nationaux Cycloport UFOLEP

TOUS LES POINTS DE REGLEMENTS COMPLEMENTAIRES SONT CEUX DES REGLEMENTS NATIONAUX UFOLEP CYCLOSPORT 2025

Retrouvez Ces règlements Nationaux UFOLEP en ligne:

<https://www.ufolep-cyclisme.org/>

- La réglementation générale des activités (fiches 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8,18)
- L'accès aux cartes compétiteurs (fiches 9,10,11,12,14,15,16)
- L'ouverture aux licenciés des autres fédérations (fiche 10 Bis)
 - Les changements de catégories de valeur (fiche 17)
 - Les championnats Nationaux (fiche 19)
 - Les formulaires (fiches 20, 21, 23)

Challenge individuel 2025 « Alain Duplan »

Challenge à la participation individuelle, toutes catégories confondues :

- 1 point par participation aux courses inscrites au calendrier cycloport UFOLEP Vendée (1 point sera enlevé par absentéisme selon le même principe que le Challenge des clubs ; absentéisme = une personne inscrite qui ne vient pas et ne s'excuse pas)
- 5 points pour la participation au championnat départemental
- 5 points pour la participation au championnat national

A l'issue de la saison un classement sera effectué.
Les 5 premiers seront récompensés.

Challenge clubs 2025 « Christian Rialland »

Même principe que les années précédentes :

« Pour les clubs dont au moins 5 cycloportifs, ont participé, au moins une fois, aux épreuves du calendrier vendéen : Chaque coureur marquera 1 point de participation pour son club par course effectuée, et un point sera enlevé par absentéisme . »

Un critère relatif au nombre de courses organisées sera ajouté dans le décompte des points du challenge des clubs « Christian Rialland » (nombre de points par course organisée = nombre d'épreuve dans l'année).

Lors des remises, les coureurs devront être en tenue de cycliste.

Challenge individuel 2025 aux points

Réservé aux coureurs UFOLEP des clubs vendéens.

Toutes les épreuves du calendrier 2024 UFOLEP Vendée seront comptabilisées à l'exception des championnats départementaux, régionaux et nationaux

Points attribués par épreuve (à partir du classement scratch) :

Places	1ère cat	2ème Cat	3ème Cat	GS A	GS B
1	380	190	75	30	30
2	250	125	50	20	20
3	190	95	38	15	15
4	170	75	30	12	12
5	130	65	25	10	10
6	100	50	20	8	8
7	76	38	15	6	6
8	50	25	10	4	4

POUR les catégories : Féminines, Cadets, Cadettes, Minimes F, Minimes G : application des points de la 1ere catégorie.

En cas de montée, le coureur garde 50% de ses points acquis en catégorie inférieure.

Les 5 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Si un cycloportif est déclaré vainqueur deux années de suite dans la même catégorie, l'année suivante il sera classé en catégorie supérieure (à l'exception, évidemment, des coureurs de 1ère catégorie).

Le cycloportif devra avoir participé à au moins 3 épreuves cycloport UFOLEP 85 lors de la saison pour être classé et récompensé.

Lors de la remise, les coureurs devront être en tenue de cycliste.

L'inscription aux courses vaut acceptation du règlement - INSCRIPTIONS EN LIGNE (cf règlement)

Retrouvez toutes les informations et mises à jour officielles tout au long de l'année sur notre site internet - rubrique "sportives" / Cyclospor

DATE	LIEU	CATEG.	H DEPART	CIRCUIT	NBRE TOURS	DISTANCE	CLUB ORGANISATEUR coordonnées en page "clubs" ou sur l'interface d inscription	DELEGUE
2 mars	ST MAIXENT SUR VIE Stade de football	1è	14h00	12 km	7	84 km	LA ROUE LIBRE ST MAIXENTAISE	ACMeilleraie
		2è	14h00		6	72 km		
		3è	14h02		5	60 km		
		4è	14h05		4	48 km		
		Fem	14h05		4	48 km		
		15/16	14h05		4	48 km		
		13/14	14h05		3-1km	35 km		
9 mars	COEX OU LA CHAPELLE HERMIER (à confirmer)	1è	14h	12 km (sous réserve modifications)	6	72 km	COEX OLYMPIQUE CYCLISME	VC St Gilles
		2è	14h		6	72 km		
		3è	14h02		5	60 km		
		4è	14h04		4	48 km		
		Fem	14h04		4	48 km		
		15/16	14h04		4	48 km		
16 mars	LUCON Bd JF Caill ZA Sébastopol	1è	14h45	7.5 km	10	75 km	VELOCE CLUB LUCONNAIS	SS Nieulaise
		2è	14h45		9	67.5 km		
		3è	14h47		8	60 km		
		4è	12h45		7	52 km		
		Fem	12h47		5	37,5 km		
		15/16	12h47		6	45 km		
		13/14	12h47		4	30 km		
		11/12	12h47		1	7.5 km		
23 mars	ST HILAIRE DE RIEZ Avenue des Mimosas	1è	14h00	8.2 km	10	82 km	ASSH CYCLISME	Le Perrier VC
		2è	14h00		9	73.8 km		
		3è	14h02		8	65.5km		
		4è	14h04		6	49.2 km		
		Fem	14h04		6	49.2 km		
		15/16	14h04		6	49.2 km		
		13/14	14h04		4	32.8 km		
Samedi 29 mars	COURDAULT Commune de Bouillé Courdault	1è	15h00	4.7 km	17	79.9 km	AL RIVES D AUTISE	CC Sérigné
		2è	15h00		16	75.2 km		
		3è	15h02		13	61.1 km		
		4è	15h03		11	51.7 km		
		Fem	15h03		10	47 km		
		15/16	15h03		10	47 km		
		13/14	15h03		5	23.5 km		
6 avril	LA BOISSIERE DES LANDES Rue Perreau de Beauvais	1è	14h30	8.8 km	10	88.8 km	VELO CLUB VENANSULT	CC Montois
		2è	14h30		9	79.2 km		
		3è	14h32		7	61.6 km		
		4è	14h34		6	52.8 km		
		Fem	14h34		6	52.8 km		
		15/16	14h34		6	52.8 km		
		13/14	14h34		3	26.4 km		
		11/12	14h34		1	8.8 km		
13 avril	LE LANGON Place de la Mairie	1è	15h00	3.6 km	22	79.2 km	VENDEE SPORT LANGONNAIS	SS Nieulaise
		2è	15h00		21	75.6 km		
		3è	13h00		18	64.8 km		
		4è	13h01		15	54 km		
		Fem	13h01		13	46.8 km		
		15/16	13h01		15	54 km		
		13/14	13h01		9	32.4 km		

DATE	LIEU	CATEG.	H DEPART	CIRCUIT	NBRE TOURS	DISTANCE	CLUB ORGANISATEUR coordonnées en page "clubs" ou sur l'interface d inscription	DELEGUE
20 avril	LAIROUX Place de l'église	1è	15h45	10.6 km	8	84.8 km	VELOCE CLUB LUCONNAIS	Les Sables Vendée Cyclisme
		2è	15h45		7	74.2 km		
		3è	15h47		6	63.6 km		
		4è	13h30		5	53 km		
		Fem	13h32		4	42.4 km		
		15/16	13h32		5	53 km		
		13/14	13h32		3	31.8 km		
11/12	13h32	1	10.6 km					
27 avril	MOUILLERON LE CAPTIF	1è	15h00	7 km	12	84 km	MOUILLERON SPORTS CYCLISME	Vélo Sport Dompierrois
		2è	15h00		11	77 km		
		3è	15h03		10	70 km		
		4è	15h06		7	49 km		
		Fem	15h06		7	49 km		
		15/16	15h06		7	49 km		
		13/14	15h06		3	21 km		
11/12	14H55	1	7 km					
Jeudi 1er mai	ST HILAIRE DE RIEZ La Barbotière "Rokai Trophy" 800m de chemins	1è	10h00	4.7 km	16	75.2 km	ASSH CYCLISME	La Roue Libre St Maixentaise
		2è	10h00		15	70.5 km		
		3è	10h01		13	61.1 km		
		4è	10h01		11	51.7 km		
		Fem	10h01		10	47 km		
		15/16	10h01		11	51.1 km		
		13/14	10h01		7	32.9 km		
4 mai	SERIGNE	1è	15h00	7.3 km	11	80.3 km	CYCLO CLUB SERIGNE	AL RIVES D AUTISE
		2è	15h00		10	73 km		
		3è	15h02		9	65.7 km		
		4è	15h04		7	51.1 km		
		Fem	15h04		6	43.8 km		
		15/16	15h04		7	51.1 km		
		13/14	15h04		4	29.2 km		
11/12	15H04	1.5	10.95 km					
Jeudi 8 mai	ST GILLES CROIX DE VIE Zone de la Bégaudière Rue des Artisans	1è	16h15	1.130 km	1h30 + 3 trs		VELO CLUB ST GILLES	Vélo Club des Olonnes
		2è	16h15		1h30 + 3 trs			
		3è	14h30		1h10 + 3 trs			
		4è	13h00		1h + 3 trs			
		Fem	13h00		1h + 3 trs			
		15/16	13h00		1h + 3 trs			
11 mai	BAZOGES EN PAILLERS	1è	14h30	9.2 km	9	82.8 km	V3C	AC Meilleraie
		2è	14h32		8	73.6 km		
		3è	14h34		7	64.4 km		
		4è	14h36		6	55.2 km		
		Fem	14h36		5	46 km		
		15/16	14h36		6	55.2 km		
		13/14	14h36		3	27.6 km		
11/12	13h45	1	9.2 km					
25 mai	LA MEILLERAIE TILLAY Rue de l'Orangerie Souvenir Jean- Pierre STRUYVE	1è	15h00	4.6 km	17	78.2 km	AC Meilleraie	V3C
		2è	15h00		16	73.6 km		
		3è	12h00		14	64.4 km		
		4è	12h02		12	55.2 km		
		Fem	12h02		10	46 km		
		15/16	12h02		12	55.2 km		
		13/14	12h02		7	32.2 km		
Vendredi 30 mai	FONTENAY LE COMTE Circuit de Vendée 60 rue de Chamboulin Sous réserve accès Circuit	1è	20h00	2.4 km	1h15 + 1 tr		VENDEE SPORT LANGONNAIS	V3C
		2è	20h00		1h15			
		3è	20h01		1h + 1 tr			
		4è	20h01		1h			
		Fem	20h01		1h			
		15/16	20h01		1h			

DATE	LIEU	CATEG.	H DEPART	CIRCUIT	NBRE TOURS	DISTANCE	CLUB ORGANISATEUR coordonnées en page "clubs" ou sur l'interface d inscription	DELEGUE	
1er juin	VENANSAULT Stade de Venansault	1è 2è 3è 4è Fem 15/16	1er départ à 9h30	10.2 km	1	CONTRE LA MONTRE	VELO CLUB VENANSAULT	COEX OC	
	VENANSAULT Stade de Venansault	1è 2è 3è 4è Fem 15/16 13/14 11/12	15h00 15h00 15h02 15h04 15h04 15h06 15h06 15h06	11 km	8 7 6 5 4 5 3 1	88 km 77 km 66 km 55 km 44 km 55 km 33km 11 km	VELO CLUB VENANSAULT	COEX OC	
8 juin	FALLERON	1è 2è 3è 4è Fem 15/16	14H30 14H30 14H32 14H34 14H34 14H34	7.2 KM	11 10 9 8 6 8	79.2 km 72 km 64.8 km 57.6 km 43.2 km 57.6 km	CC MONTOIS	ASSH	
Samedi 14 juin	STE HERMINE Parc atlantique de la Vendée (Rond point de l'autoroute)	1è 2è 3è 4è Fem 15/16	19h15 19h15 17h00 17h00 17h00 17h00	2.2 km	1h45 + 1 tr 1h40 +1tr 1h30 + 1 tr 1h15 +1tr 1h15 + 1tr 1h + 1tr		VENDEE SPORT LANGONNAIS	VC Luconnais	
22 juin	LE PERRIER Route de Lugny	1è 2è 3è 4è Fem 15/16 13/14	14h30 14h30 14h32 14h34 14h34 14h34 14h34	7.1 km	12 11 9 8 7 8 4	85.2 km 78.1 km 63.9 km 56.8 km 49.7 km 56.8 km 28.4 km	LE PERRIER VELO CLUB	Vélo Club St Jean de Monts	
5 et 6 juillet	Heugas (40)	CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP CYCLOSPORT							
14 juillet	LANDERONDE	1è 2è 3è 4è Fem 15/16 13/14 11/12	9H30 9H30 9H32 9H34 9H34 9H36 9H36 9H36	10.5 KM	8 7 6 5 4 5 3 1	84 km 73.5 km 63 km 52.5 km 42 km 52.5 km 31.5 km 10.5 km	VELO CLUB VENANSAULT	Coex OC	
27 juillet	OULMES	1è 2è 3è 4è Fem 15/16 13/14	15h00 15h00 15h02 15h03 15h03 15h03 15h03	5.3	15 14 12 10 9 9 5	79.5 km 74.2 km 63.6 km 53 km 47.7 km 47.7 km 26.5 km	AL RIVES D AUTISE	CC Sérigné	
24 août	DOMPIERRE SUR YON La Frelandière	1è 2è 3è 4è Fem 15/16 13/14 11/12 10 ans et -	15h00 15h00 15h01 15h02 15h03 15h02 15h03 15h04 15h	6.2 km	13 12 10 9 8 8 5 2 1	80.6 km 74.4 km 62 km 55.8 km 49.6 km 49.6 km 31 km 12 km (0.4 N) 5 km (1.2 nN)	VS DOMPIERROIS	MOUILLERON SC	
31 août	LES SABLES D OLONNE	date à lieu à confirmer					LES SABLES VENDEE CYCLISME	SS SIEULAISE	
29 sept.	SERIGNE	Les Bosses Vendéennes	Serigné		Randonnée		Cyclo club Serigné		

Nos partenaires



UFOLEP Vendée

Maison des Sports
202 Bd Aristide Briand
85000 LA ROCHE SUR YON
07 71 06 57 24 ufolep.85@gmail.com
<https://cd.ufolep.org/vendee>

